



**SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI  
QUE DIEU L'ASSISTE**



# **SM le Roi Mohammed VI adresse un discours au 11ème Sommet de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI)**

Texte intégral du discours de SM le Roi Mohammed VI au 11-ème Sommet de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI), qui s'est tenu les 13 et 14 mars 2008 à Dakar:

"Louange à Dieu.

La paix et le salut sur le Prophète, Sa famille et Ses Compagnons.

Excellence, Monsieur le Président Abdoulaye Wade, Président du Sommet.

Excellence, Monsieur Abdullah Ahmed Badawi, Premier Ministre de Malaisie et Président de la 10-ème session de la Conférence Islamique au Sommet.

Majestés, Altesses, Excellences.

Excellence, Monsieur le Secrétaire Général, le Professeur Ekmeleddin Ihsanoglu.

Mesdames et Messieurs.

Il Nous est agréable de participer à ce Sommet qui se tient de nouveau au Sénégal. De solides liens fraternels nous lient au grand peuple de ce pays africain frère et à son vénérable Président, Notre très Cher Frère,

Monsieur Abdoulaye Wade. Nous tenons à exprimer nos remerciements les plus sincères à Son Excellence pour sa généreuse hospitalité, et à dire Notre conviction que sa sagesse et son engagement sont le gage de son succès à la présidence de l'Organisation de la Conférence islamique. Je me fais également un agréable devoir de rendre hommage aux actions éminentes que le Président de la session précédente, Son Excellence, Mon frère Abdullah Ahmed Badawi, et Monsieur le Secrétaire Général de l'OCI, ont menées respectivement pour faire prévaloir les causes qui sont celles des musulmans.

Le Sommet de Dakar donnera, Nous en sommes persuadé, une forte impulsion à la mise en oeuvre du programme d'action décennal de notre Organisation. Nous réaffirmons, à cet égard, notre adhésion à la consolidation du processus de réformes tous azimuts, mis en route par le Sommet de Mekkah Al Moukarrama, et dont le mérite revient à Notre très Cher Frère, le Serviteur des deux Lieux Saints, le Roi Abdullah Ibn Abdulaziz Al Saoud - que Dieu le préserve-, qui est notoirement connu pour sa sagesse, sa grandeur d'âme et son attachement sincère à l'unité de la Oumma et au triomphe de ses causes.

Ainsi, nous sommes restés fidèles à l'esprit précurseur du "Sommet de Rabat", qui a présidé à la naissance de l'Organisation de la Conférence islamique, dont la vocation est de donner corps au principe de solidarité au sein de la Oumma, et de défendre les valeurs sacrées et les causes justes dont elle se réclame.

Nous avons donc pour devoir de consolider la concrétisation de ces objectifs constants, à travers la mise en oeuvre de mécanismes utiles et efficaces, dans le cadre de la démarche consultative, consensuelle (Choura et Ijmaa) et unitaire que prônent les préceptes mêmes de l'Islam. Ces mécanismes doivent s'inscrire dans une approche moderne globale, favorisant l'intégration économique, le développement humain et une véritable renaissance culturelle. Il s'agit, en définitive, de prémunir la souveraineté des Etats de la Oumma, leur intégrité territoriale et leur unité nationale, contre les risques de démembrement et de morcellement.

Après les quatre décennies qui se sont écoulées depuis la création de notre Organisation, force est de reconnaître les étapes que nous avons déjà franchies dans le cadre de l'Action islamique constructive. Il n'en reste pas moins que la multiplication des défis, conjuguée à l'accumulation des frustrations issues de différends factices, ainsi que la succession des revers enregistrés et l'aggravation des disparités, sont autant d'handicaps qui exigent davantage de concertation dans les efforts déployés, et une mobilisation accrue des énergies et des potentialités. Il s'agit, en effet, d'opérer un saut qualitatif qui permette de consolider les acquis et de relever les vrais défis qui se posent à la Oumma, notamment dans un contexte marqué par la déferlante d'une globalisation féroce.

En tête de ces défis figurent des pierres d'achoppement gênant la concrétisation de l'unité de la Oumma, qui devrait être soudée et solidaire, tel un édifice compact, solidement construit. D'où la nécessité d'éliminer les causes de conflits et de divisions, de resserrer les rangs et de canaliser les énergies vers la consolidation du développement et de la stabilité.

Dans un monde où le terrorisme s'apparente à une guerre des temps modernes, livrée contre les idéaux humains, nous en condamnons de nouveau et sans appel tous les actes criminels et les démons obscurantistes et excommunicateurs. Nous fustigeons vigoureusement les atteintes aux valeurs sacrées de l'Islam, lequel a pourtant joué un rôle précurseur dans la consécration de l'universalité de la dignité humaine, du dialogue et de l'interaction culturelle et culturelle, dans le respect mutuel.

Voilà qui nous interpelle tous, pour mettre en place une stratégie globale de lutte contre le terrorisme, une stratégie fondée sur la coordination et la coopération régionales et internationales, dans le respect de la primauté de la loi et de l'indépendance de la Justice. Il nous appartient, en outre, de mettre au point un plan médiatique et culturel judicieux et avisé pour la sensibilisation de l'opinion publique. Car, en effet, l'Islam authentique n'a rien à voir avec le terrorisme. Mieux encore, les musulmans sont des victimes qui pâtissent du terrorisme à double titre : Ce sont eux qui sont essentiellement la cible de son agressivité et c'est à eux, et eux seuls, que l'on en impute la responsabilité, tout en sachant pertinemment que l'intégrisme radical n'est pas l'apanage d'une religion ou d'une nation.

Quant au second défi, il réside dans la nécessité de renforcer les fondements de la solidarité islamique, par un partenariat économique efficient, reposant essentiellement sur la dynamisation du commerce inter-islamique, dans la perspective de la création d'une zone de libre échange dans notre espace islamique. Celle-ci requiert une certaine complémentarité entre les ressources humaines, naturelles et financières, ainsi que la mobilisation de ces moyens en faveur du développement durable, par le biais d'une bonne gouvernance. Ces ressources doivent être investies dans des projets à vocation sociale, dont les peuples puissent ressentir les retombées tangibles, dans le cadre d'une citoyenneté digne et responsable. En revanche, elles ne doivent pas être dilapidées et utilisées pour alimenter les démons de la division et leurs rejetons factices. Ces entités fictives menacent l'intégrité des Etats, et risquent d'hypothéquer les liens sacrés du bon voisinage, en contradiction flagrante avec les impératifs de l'unité de la Oumma et les préceptes de l'Islam.

S'il récuse ces tendances subversives, le Maroc n'en demeure pas moins disposé à tout mettre en oeuvre pour poursuivre l'édification d'un partenariat fécond avec les pays frères, mettant à leur disposition le savoir-faire qu'il a acquis en matière de développement humain. Par sa démarche, le Maroc contribue au renforcement de la coopération avec les pays d'Afrique, qui regorgent de potentialités riches et prometteuses. A cet égard, nous nous félicitons de la mise en place d'un Fonds Spécial pour la réduction de la pauvreté, destiné à assurer le financement nécessaire pour combler le déficit social parmi les populations et les régions les plus démunies.

Mais le redressement de la situation de la Oumma passe impérativement par l'adoption de systèmes d'éducation et de formation de qualité, propres à doter nos jeunes hommes et femmes de la capacité de s'approprier et de partager le savoir et les technologies modernes de la communication, en vue de réduire la fracture numérique. C'est à ce prix, en effet, que nous pourrions fructifier nos ressources humaines qualifiées, pour en faire une véritable locomotive de développement durable.

Majestés, Altesses, Excellences.

En passant en revue, non sans préoccupation, l'état de la situation de la Oumma, nous tenons à réaffirmer notre solidarité avec les peuples frères dans l'adversité, notamment en Irak, au Liban, au Soudan, en Somalie et en Afghanistan. Nous les appelons à emprunter les voies les plus indiquées pour bien asseoir leur autorité nationale et consolider leur unité, leur sécurité et leur stabilité.

Ce qui ajoute à ce désarroi et à cette amertume, c'est que le drame du peuple palestinien a pris une tournure encore plus tragique, avec des ramifications dangereuses, les effets des actes d'agression israéliens. Le peuple palestinien, dans toutes ses composantes, a le plus grand besoin d'emprunter la voie d'une solide

réconciliation consensuelle.

Le Maroc restera fidèle à sa position de soutien sincère à l'Autorité nationale palestinienne légitime, sous la direction de notre frère combattant, le Président Mahmoud Abbas. Nous exprimons notre appui à son orientation pacifique pour l'instauration d'un Etat indépendant, souverain, viable à tous les niveaux, ayant, pour capitale, Al Qods Al Charif, et vivant, dans la concorde et la paix avec tous ses voisins, et ce, conformément aux résolutions de la légalité internationale, et de tous les plans pour un règlement global, juste et définitif du conflit du Moyen Orient.

En Notre qualité de Président du Comité Al Qods, Nous déployons tous les efforts auprès de la communauté internationale, pour préserver le statut juridique de cette ville meurtrie. Il s'agit, en effet, de défendre son identité civilisationnelle et ses symboles religieux sacrés, contre les actes d'agression qui les menacent, et notamment les fouilles, excavations et toutes les autres violations attentatoires à la sacralité de la Mosquée Al Aqsa, à laquelle les musulmans sont extrêmement sensibles.

Parallèlement à Nos démarches diplomatiques, Nous avons opté pour une approche pragmatique en vertu de laquelle l'Agence Beït Mal Al Qods se charge, sous Notre supervision, de la mise en oeuvre de projets concrets en matière de logement, de santé, d'enseignement et autres prestations sociales en faveur de nos frères, les habitants d'Al Qods. A cet égard Nous lançons un appel à tous les Etats et les institutions, pour qu'ils apportent un soutien accru à cette Agence.

Majestés, Altesses, Excellences.

Pour relever des défis de cette ampleur, il nous appartient, certes, de renforcer les mécanismes de travail de notre Organisation. Mais cet effort doit, néanmoins, s'inscrire dans le cadre d'une charte unifiée, qui traduise l'esprit d'entente et de consensus et assure davantage de dynamisme et de crédibilité à la performance institutionnelle de notre Organisation. Telle est la voie judicieuse à emprunter pour que la Oumma islamique puisse occuper la place qui lui revient dans le monde des puissants ensembles internationaux, où il n'y a guère de place pour les entités fragiles. Je vous souhaite plein succès, avec l'aide de Dieu.

Wassalamou Alaïkoum Wa Rahmatou Allahi Wa Barakatouh".